

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 4 mai 1990
Vol. 24 n° 18- 16 pages

Système intégré de transport...

à lire en page 2

Il n'est pas certain...

à lire en page 3

Les agriculteurs ne profitent pas...

à lire en page 10

SOMMAIRE

4/5

• Alberta

La route... ça se partage

par JACQUES BEAUPRE

Chaque jour, au Canada, dix personnes meurent dans des accidents de la route. La période de l'été est celle où se produisent le plus de fatalités de la route. Comme la saison estivale est aussi celle des motocyclettes et des bicyclettes, c'est aussi durant l'été que les adeptes des véhicules à deux roues sont le plus souvent tués ou blessés. Au Canada, en 1988, 272 motocyclistes et 124 cyclistes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation. Au Canada, cette année, environ 50 000 enfants se blesseront grièvement et 60 perdront la vie dans des accidents de bicyclette.

Le Conseil canadien de la sécurité en collaboration avec plusieurs groupes et organismes a donc décidé que le mois de mai sera, pour la première fois, le mois de la sécurité du motocycliste. La première semaine de mai sera par ailleurs celle de la sécurité routière parce que c'est avant le retour de l'été qu'il faut changer les habitudes de conduite.

Le Mois du motocycliste a pour but de rappeler à tous ceux qui conduisent des véhicules motorisés que LA ROUTE... ÇA SE PARTAGE et que les motocyclistes ont autant le droit de rouler sur les rues et les routes que les automobilistes. Des études démontrent que 75% des accidents de motocyclette se produisent avec un autre véhicule. Dans les deux tiers des cas, le conducteur d'une automobile ou d'un camion est responsable de l'accident parce qu'il a coupé la voie au motocycliste.

Les motocyclistes ont aussi une part importante de responsabilité. Dans presque la moitié des cas d'accidents mortels, le motocycliste roulait à une vitesse excessive, dans 26% des cas, le motocycliste est mort parce qu'il a perdu le contrôle de son engin et dans seulement 10,4% des cas d'accidents mortels, le motocycliste respectait les règles de bonne conduite.

À l'approche de l'été le Conseil canadien de la sécurité recommande donc à tous de redoubler de prudence. Aux cyclistes et aux motocyclistes, il recommande de porter des vêtements et un casque protecteur aux couleurs vives, de respecter les règlements de la route et de s'assurer que leur véhicule à deux roues est en bon état. Le casque protecteur est aussi important pour les cyclistes que pour les motocyclistes, dit le Conseil, puisque dans les cas d'accidents mortels impliquant des cyclistes, environ 75% sont morts à la suite de blessures à la tête. Aux motocyclistes, le Conseil demande enfin d'ajuster leur vitesse aux conditions changeantes de la route et du temps, de la circulation et de la conduite de nuit.

Quant aux automobilistes, rappelle le Conseil, ils doivent se souvenir que d'autres véhicules roulent sur les routes.

• Saint-Isidore

Augmentation du chiffre d'affaires de la COOP

par RUTH DOYON

«Grâce à votre support, chers membres, nous avons dépassé le 12 000 000 $ de chiffre d'affaires». C'est en ces termes qu'Evens Lavoie, gérant de la Coopérative de Saint-Isidore Ltée, s'est adressé à la cinquantaine de membres présents à la réunion annuelle du 17 avril dernier.

Les membres de la coopérative se verront remettre des ristournes de 3,2 ¢ du litre d'essence et de 3% pour le reste des achats effectués au cours de l'année 1989.

Interrogé sur les projets de la coopérative pour l'année en cours, le président M. Nicol Fortin a déclaré: «Il n'y a pas de gros projets de développement cette année, seulement l'achat de nouveaux équipements et l'amélioration des installations existantes».

La coopérative compte sur l'implantation du moulin de pâte à papier de la compagnie Daishowa, à Peace River, pour favoriser le secteur de la construction résidentielle et amener une diversification de la clientèle. Les départements les plus touchés par cet accroissement de la population seront la quincaillerie et les matériaux de construction.

À la fin de la réunion annuelle, le conférencier invité, M. Ken Stickland, a fait un exposé sur la mise en marché des grains.



Le conseil des directeurs de la Coopérative de Saint-Isidore Ltée: 1ère rangée: Nicol Fortin (président), Henri-Paul Blanchette (Vice-président), 2e rangée: Guy Roy, Serge Bergeron (nouvel élu), Lucien Cloutier et Pierre Allard.

(Photo Ruth Doyon)

Cependant, malgré une augmentation du chiffre d'affaires, les membres ont pu constater une réduction du surplus net qui est passé de 643 850 $ à la fin de l'année 1988 à 567 515 $ à la fin de l'année fiscale de 1989. «Cette diminution s'explique par l'augmentation du taux d'intérêt et la dépréciation des bâtisses et équipements» poursuit M. Lavoie.

• Alberta

La jeunesse, l'automobile et l'alcool

par JACQUES BEAUPRE

Malgré les efforts de prévention, il y a eu 7,9% plus d'accidents de la route, en Alberta, en 1989 révèle le rapport annuel préliminaire du ministère des Transports de la province. Ces accidents ont entraîné la mort de 490 personnes.

Le rapport révèle qu'encore une fois, l'âge, l'usage de l'alcool et le fait de ne pas porter sa ceinture de sécurité sont les principaux facteurs de mortalité sur les routes:

• 73% des 490 personnes décédées ne portaient pas leur ceinture de sécurité;
• Un mâle âgé entre 16 et 19 ans a trois fois plus de chance d'avoir un accident qu'un homme âgé de 35 ans ou plus et quatre fois plus qu'une femme âgée de plus de 25 ans;
• Dans 24,7% des cas d'accidents mortels, le (les) conducteur(s) du (des) véhicule(s) impliqué(s) était(ent) sous l'influence de l'alcool.

Le nombre de mortalités survenues en 1989 (490) est une augmentation de 5,6% par rapport à 1988. Mais, c'est une nette amélioration par rapport à 1987 (510 morts), 1986 (523) et 1985 (533). Ce qui augmente beaucoup, par contre c'est le nombre d'accidents mineurs, 105 311 en 1989 contre 97 141 en 1988 et environ 83 000 pour chacune des trois années précédentes.

Dans le majorité des cas, les accidents de la route surviennent à la suite de la perte de contrôle du véhicule (13,1%) ou parce que le conducteur n'a pas respecté les règlements de la route (43.6%).

La gestion scolaire... suite et fin

à lire en page 5

Au national...

• Edmonton

En route vers un système intégré de transport pour le Canada du 21e siècle

par JACQUES BEAUPRE

La Commission royale d'enquête sur le transport des voyageurs au Canada tiendra des audiences publiques nationales qui débuteront à Yellowknife le 27 août, pour se terminer à Ottawa le 16 novembre. La Commission sera en Alberta du 31 octobre au 2 novembre.

Le rôle de la Commission est de consulter les Canadiens pour suggérer un système national intégré de transport interurbain qui soit compétitif, bon pour l'environnement et qui réponde aux besoins des Canadiens pour le 21e siècle. Les neuf membres de la Commission étudieront notamment le rôle d'un système intégré, sa structure, la faisabilité et les contraintes d'une telle structure et son financement. L'an dernier, les Canadiens ont payé 100 milliards $ pour leur transport.

Selon le président de la Commission et ex-trésorier du gouvernement de l'Alberta, Lou Hyndman «il est grandement temps» d'étudier le système de transport des passagers au pays. La dernière étude, le rapport McPherson date de 30 ans et l'étude portait sur l'ensemble des questions de transport.

Le transport intégré est un concept plutôt nouveau au Canada mais qui existe depuis longtemps dans plusieurs pays d'Europe, explique l'un des commissaires et ex-président des Chemins de fer nationaux, Maurice Leclair. Ce système pourrait prendre la forme de terminus communs où les passagers pourraient passer d'un mode de transport à un autre comme le train, l'autobus ou l'automobile; cela pourrait aussi inclure un système de réservation unique pour tous les modes de transport ou encore la création de systèmes de transport rapides qui relient directement les aéroports au centre ville.

Le système de transport interurbain ne devra pas seulement être intégré, il devra aussi être concurrentiel et bon pour l'environnement.

Le président de la Commission Lou Hyndman croit que le caractère concurrentiel des entreprises de transport canadiennes sera très important pour assurer son évolution dans un domaine qui est de plus en plus déréglementé au niveau mondial.

Un service rapide et efficace sera très important pour l'industrie touristique, renchérit Maurice Leclair. Mais, il faudra aussi, dit-il «un système qui soit bon pour l'environnement» tout en ajoutant «qu'en fait de pollution, l'automobile est actuellement ce qui fait le plus de pollution, surtout dans les grandes villes». Les Canadiens possèdent 12 millions d'automobiles et une famille sur quatre en utilise deux ou plus. Quant aux avions, ils ont transporté 36 millions de passagers en 1987, sept fois plus qu'en 1960.

Les neuf membres de la Commission reconnaissent qu'il y a plusieurs obstacles à la création d'un système de transport intégré. Le domaine du transport est régit par les trois niveaux de gouvernements; il existe cinq grands modes de transport; les 14 milliards $ investis chaque année par les gouvernements ne suffissent plus à entretenir les réseaux routiers, ferroviaires et les aéroports; les rues, les routes et les autoroutes sont congestionnées. Il existe aussi le problème des distances, plus de 7 200 kilomètres séparent l'Est de l'Ouest ce à quoi s'ajoute l'isolement des régions nordiques.

Un autre problème, reconnaît Lou Hyndman en sera un de crédibilité. Plusieurs personnes n'ont pas oublié que lorsque le Premier ministre Brian Mulroney a fait l'annonce de la Commission en octobre 1989, son gouvernement défendait les coupures de services à Via Rail. Plusieurs avaient alors vu cette Commission comme une tentative de noyer le débat.

Mais, selon Lou Hyndman peu importe le contexte, le système de transport des passagers doit être revu. Le président de la Commission insiste pour dire que le rapport final, prévu pour octobre 1992 ne sera pas une liste de souhaits. La Commission entend fournir à tous ceux qui le demanderont des données de base pour les amener à faire des choix réalistes.

Le budget de la Commission n'est pas encore connu. Elle a toutefois déjà coûté 1,5 million $ aux contribuables Canadiens depuis sa création le 29 octobre 1989. Les personnes intéressées à contacter la Commission peuvent le faire en téléphonant au numéro sans frais 1-800-267-4389.



Les neuf membres de la Commission feront le tour du pays pour connaître l'opinion des Canadiens. Il faut revoir tout le système de transport des passagers, annonçait le président de la Commission, Lou Hyndman.

(Photo Jacques Beaupré)

• Ottawa

Les Canadiens sont très préoccupés par l'environnement

A.P.F. - La conscience environnementale des Canadiens est à la hausse, à un point tel que 85 pour 100 se disent prêts à payer plus cher pour des produits de consommation plus sains pour l'environnement.

Selon le Centre de recherche de l'opinion publique (CROP), c'est l'évolution rapide des valeurs chez les Canadiens qui est à l'origine de cette nouvelle préoccupation. Pour le président de CROP, M. Alain Giguère, l'environnement a maintenant succédé à l'inflation et au chômage comme première préoccupation des Canadiens.

Invité à participer au forum parlementaire sur les changements climatiques dans le monde, M. Giguère a indiqué que 88 pour 100 des Canadiens croient que la santé du public est déjà affectée par la pollution, alors que 49 pour 100 estiment que leur propre santé est déjà atteinte par ce problème. Il y a 73 pour 100 de Canadiens qui croient que la pollution est une cause majeure du cancer, et 81 pour 100 qui pensent même que la survie de la race humaine est en danger. Il ne s'agit pas d'une mode passagère, affirme M. Giguère, car il existe chez les Canadiens une insécurité grandissante, et le sentiment que leur mode de vie est menacé.

Selon les données recueillies par la firme Synergistics Consulting, la moitié des Canadiens considèrent que l'industrie privée fait très peu pour l'environnement. Trois Canadiens sur dix estime que la responsabilité en matière de protection de l'environnement revient au gouvernement fédéral, mais quatre Canadiens sur dix considèrent qu'Ottawa a très mal agi dans ce dossier. Les citoyens Canadiens ne jouent cependant pas à l'autruche et sont les premiers à reconnaître qu'ils ont individuellement une part de responsabilité dans la protection de l'environnement.

La pollution de l'air est le plus grand problème en environnement pour 20 pour 100 des Canadiens. Il y en a 14 pour 100 qui pointent plutôt les pluies acides. La moitié des Canadiens connaissent bien le lien entre la couche d'ozone et le cancer de la peau. Pas moins de sept Canadiens sur dix ont déjà modifié leurs habitudes d'achat en fonction de l'environnement.

En terminant, qui aux yeux des Canadiens a le discours le plus crédible en matière d'environnement? La moitié optent pour les experts, 40 pour 100 font confiance aux groupes écologistes... et moins de cinq pour 100 font confiance aux chefs d'entreprise et aux politiciens!

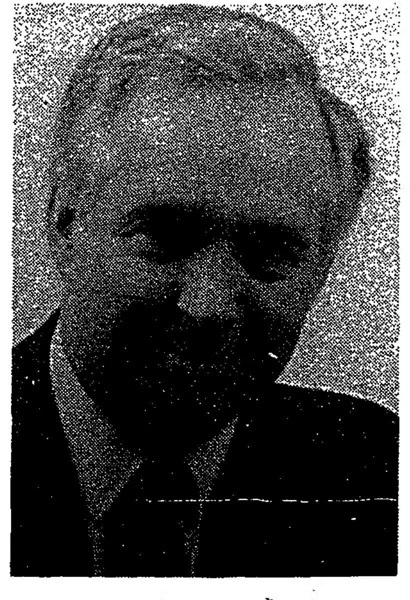
• Edmonton

Georges Arès, nouveau directeur général de l'A.C.F.A.

par PIERRE BRAULT

Nous apprenons en dernière heure la nomination de M. Georges Arès à titre de directeur général de l'A.C.F.A. provinciale.

Originaire de Zénon Park en Saskatchewan, M. Arès vit en Alberta depuis plus de trente ans. Il a été successivement directeur de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, directeur et président de la caisse Francalta, président de la Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton, trésorier de la Commission nationale des parents francophones et a présidé aux destinées de l'A.C.F.A. provinciale de 1986 à 1989. Il était directeur général par intérim de l'A.C.F.A. provinciale depuis janvier dernier.



Georges Arès

M. Arès a une formation d'avocat. Il est l'époux de Me Louise Lefebvre et est père de quatre enfants.

M. Arès s'est fait remarquer par son engagement et son profond dévouement pour la francophonie.

• Ottawa

Le choix démographique des Canadiens: les enfants ou les immigrants

A.P.F. - Si les tendances démographiques actuelles persistent, la pyramide des âges finira par s'inverser et les jeunes ne seront plus que 18.1 pour 100 de toute la population canadienne de l'an 2036.

Selon les plus récentes projections démographiques de Statistique Canada, la croissance démographique du pays est passée de 2.6 pour 100 pour la décennie 1951-1961 à un faible 0.9 pour 100 pour la période 1981-1989. Si la tendance de la fécondité se maintient, la croissance de la population sera alors largement tributaire de l'immigration dès le début du 21e siècle. Pour ce faire dit Statistique Canada, il faudrait une augmentation annuelle du nombre d'immigrants de 200 000 en 1995 à 320 000 en 2011 et à 560 000 en 2036 uniquement pour générer une croissance de 1 pour 100 de la population par année.

Les personnes âgées qui étaient trois millions en 1989, seront près de cinq millions en 2011, et huit millions en 2036. Plus de la moitié auront alors atteint l'âge de 75 ans et plus.

Enfin, le poids démographique de l'Ontario augmenterait de 36.5 pour 100 en 1989 à 37.4 pour 100 en 2011, alors que celui du Québec diminuerait de 25.5 pour 100 à 24.2 pour 100.

À la 3...

• Edmonton

Il n'est pas certain qu'on pourra avoir des commissions scolaires

par JACQUES BEAUPRE

Le gouvernement de l'Alberta se dit prêt à reconnaître le droit pour les francophones, à l'éducation et à la gestion de leurs écoles, mais seulement si le nombre le justifie. Le droit de gestion pourrait varier d'un simple comité de parents à la création de commissions régionales qui auraient presque les mêmes pouvoirs qu'une commission scolaire.

Ces éléments ressortent d'un document confidentiel du ministère de l'Éducation, intitulé «French Education in Alberta» et dont LE FRANCO et RADIO-CANADA ont obtenu une copie. Ce document présente l'orientation que veut prendre le gouvernement pour se plier au jugement Mahé-Bugnet. Ce document de travail où est élaboré la philosophie du gouvernement provincial a été distribué largement auprès des comités de parents, dans les associations francophones ainsi qu'auprès du Secrétariat d'État et du gouvernement de la Saskatchewan. C'est la première étape de la consultation du ministre de l'Éducation, Jim Dinning qui espère pouvoir présenter un projet de loi au plus tard à la mi-juin 1990. La nouvelle loi entrerait en vigueur en septembre 1991.

En principe, la très grande majorité des francophones pourraient avoir accès à l'éducation française; les conseils scolaires seraient obligés de fournir un financement au moins équivalent à celui des autres programmes ou écoles. Le gouvernement s'engage par ailleurs à aider financièrement les conseils scolaires qui en ont besoin. La gestion des écoles reviendrait uniquement aux parents mais, ils pourraient exercer ce droit seulement quand le nombre d'étudiants justifie l'ouverture de plus d'une école ou de plus d'un programme français, dans une même région.

Le droit à l'éducation française, dit le gouvernement pourrait être reconnu dès qu'il y a suffisamment d'élèves pour créer une seule classe. Mais, leur instruction en français serait limitée. Dans certains cas, dit la province, l'école pourrait offrir seulement certains cours de base en français les autres pouvant, peut-être, être suivis par correspondance. Il n'y a aucun chiffre pour dire à partir de quel moment les francophones ont droit à un programme entièrement français.

Le province suggère, par ailleurs, la création de trois niveaux de gestion allant d'un simples comités de parents consultatifs à la création de quasi commissions scolaires.

En haut de l'échelle des droits et des pouvoirs, il y a les commissions régionales. Ces commissions seraient créées lorsqu'il y a plusieurs écoles françaises dans une même région. Elles auraient les mêmes pouvoirs qu'une commission scolaire sauf celui de lever des taxes. Ce sont les commissions scolaires régulières qui tranféreraient une partie de leurs taxes pour chacun de leurs élèves qui choisirait d'aller dans une école française. Les commissions régionales seraient formées des conseils de parents (niveau de gestion deux) de chacune des écoles homogènes françaises de la région.

Au bas de l'échelle, il y a les comités de parents qui seraient créés lorsqu'il n'y a que quelques élèves francophones dans une région donnée, assez pour créer une ou deux classes, soit environ 30 élèves ou moins. Ces comités seraient strictement consultatifs.

À mi-chemin, la province propose que lorsqu'il y a plus d'une école ou d'un programme français, dans une région, les parents francophones auraient droit à des conseils de parents. Selon des sources qui ne peuvent être identifiées, ces conseils seraient créés quand il y aurait environ 150 élèves francophones dans une même région. Ces conseils fonctionneraient sous la juridiction des conseils scolaires existants mais les parents francophones auraient tous les droits reconnus par la Cour suprême soit: la répartition des budgets pour l'éducation française, l'établissement des programmes, l'embauche et l'affectation du personnel et le droit de faire les ententes nécessaires pour assurer l'éducation française.

Quant au financement, la province dit que si cela est nécessaire, elle paierait pour l'établissement des programmes et des écoles. L'Alberta ne dit cependant par si elle paierait une partie ou la totalité des coûts. Dans le cas des commissions régionales, le gouvernement paierait tous les coûts des infrastructures (construction ou rénovation des écoles) et de l'établissement des programmes (achat de matériel, livres, etc.) puisque les commissions n'ont pas le droit de lever de taxes.

La proposition gouvernementale est toutefois pleine de trous et le gouvernement est le premier à le reconnaître. À plusieurs reprises, dans son plan le ministère de l'Éducation pose des questions. Le gouvernement se demande, par exemple, si ce sont les parents ou le gouvernement qui devraient avoir le droit de créer des commissions régionales (le plus haut niveau de gestion); si les parents francophones qui ne veulent pas des écoles françaises devraient continuer à avoir droit à des programmes français; ou si des administrations françaises séparées (directeur, secrétaire) devraient être créées chaque fois qu'il y a un programme français dans une école majoritairement anglophone? La province demande aussi des idées sur comment diviser les régions ce qui a beaucoup d'importance puisque la création des conseils de parents et des commissions régionales est toujours reliée au nombre d'écoles homogènes françaises dans une région donnée.

Le ministre de l'Éducation espère avoir terminé cette première ronde de consultations vers le 4 ou le 5 mai. La province devrait alors rédiger une proposition qui serait à nouveau discutée avec les parents, l'Association Georges et Julia Bugnet, l'Association canadienne-française de l'Alberta et d'autres intervenants.

• Edmonton

Réactions: Un pas en avant, disent les Franco-Albertains

par JACQUES BEAUPRE


Viviane Beaudoin


France Levasseur-Ouimet


Reno Bosetti

Les représentants des Franco-Albertains ont exprimé un espoir mitigé après avoir rencontré le sous-ministre de l'Éducation de l'Alberta, Reno Bosetti pour discuter du plan du gouvernement pour donner suite au jugement Mahé-Bugnet. La rencontre du 27 avril réunissait, outre M. Bosetti, des représentants de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (F.P.F.A.), de l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) et de Francophonie jeunesse de l'Alberta (F.J.A.).

C'est un bon départ, a dit la présidente de la F.P.F.A., Viviane Beaudoin: «Il y a de très bons éléments à partir desquels on peut travailler». Les francophones sont bien conscients qu'il ne s'agit que de la première étape de la consultation du ministre de l'Éducation. Le plan est plutôt un document philosophique et plusieurs questions concrètes n'ont pas encore obtenu de réponses. La présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet croit d'ailleurs qu'il est «beaucoup trop tôt pour parler de structure de la gestion scolaire». Mme Beaudoin a ajouté que le contenu du plan est déjà une amélioration sur la position passée de l'Alberta qui a rendu et rend encore très difficile l'accès à l'éducation française et nie le droit de gestion. Les intervenants ont d'ailleurs souligné la cordialité de la rencontre. Mme Ouimet a parlé d'atmosphère de coopération et a souligné que les discussions progressaient lentement mais que «ça va bien».

Le plan de l'Alberta est cependant encore loin de répondre à toutes les demandes des parents francophones en faveur de l'éducation française. Le gouvernement reconnaît, noir sur blanc, qu'il n'a pas toutes les réponses mais rien ne laisse croire non plus qu'il donnera tout ce que réclament les parents francophones. Paul Dubé de l'Association Georges et Julia Bugnet croit d'ailleurs qu'il faut rappeler au gouvernement que la Cour suprême dit que les droits varient avec les nombres, mais elle dit aussi qu'il faut viser à donner le maximum de droits.

L'enjeu du niveau de reconnaissance des droits des Franco-Albertains n'a d'ailleurs pas échappé au gouvernement de la Saskatchewan, qui le 23 avril, annonçait qu'il retardait la mise en place d'une commission scolaire francophone. Peu après, le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, Ray Meiklejohn affirmait dans une entrevue accordée au journal montréalais Le Devoir: «Nous avons le sentiment que ce que nous faisons ici (reconnaître les droits des francophones en matière d'éducation) constitue un moment historique très important et le document que vient de préparer l'Alberta peut servir de guide pour préparer notre loi». Selon le journaliste Jean-Pierre Proulx, qui a fait l'entrevue avec M. Meiklejohn, les deux gouvernements voudraient se coordonner pour s'assurer qu'une province ou l'autre n'aient pas l'air d'en donner trop à ses francophones.

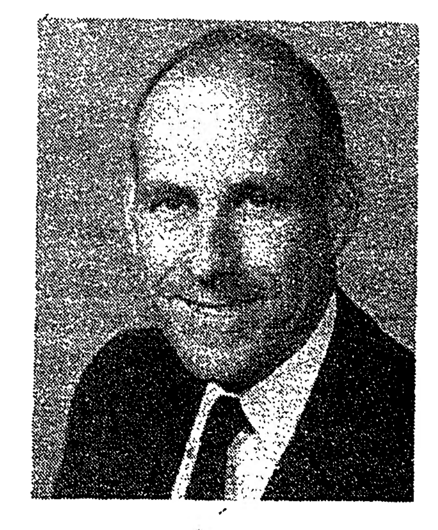
• Ottawa

Weiner se dit rassuré

A.P.F. - Le secrétaire d'État du Canada Gerry Weiner, a reçu l'assurance que la Saskatchewan maintenait son projet de gestion scolaire pour les Fransaskois, et que ce projet serait réalisé «sans plus de discussions et dans les plus brefs délais».

M. Weiner a dit regretter cette décision de la Saskatchewan de reporter le dépôt du projet de loi permettant aux francophones de cette province de gérer et de contrôler leurs écoles dès le mois de septembre prochain, et il a indiqué en Chambre avoir discuté de cette question avec le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan.

Le ministre Weiner a dit comprendre certains des problèmes constitutionnels et législatifs soulevés par le ministre de l'Éducation pour justifier ce report, et a offert à la Saskatchewan toute l'aide nécessaire pour permettre de les résoudre.


Gerry Weiner

Wells, Trudeau, Chrétien, Carstairs et compagnie

Dans quelques semaines, les intervenants dans le dossier de l'Accord du Lac Meech entreprendront ce qui se veut la dernière partie de cette longue bataille devant, en principe, se terminer le 23 juin prochain et permettant à la province de Québec de signer honorablement la Constitution canadienne et d'être reconnue comme «société distincte». Cette signature permettra aussi à toutes les provinces d'avoir leur mot à dire dans les nominations à la Cour suprême du Canada et une réforme du Sénat tant demandée par les premiers ministres de l'Ouest en particulier. Elle permettra aussi aux provinces de se retirer d'un programme fédéral-provincial avec pleine compensation, si ce programme ne leur convient pas.

Clyde Wells continue à s'opposer farouchement à l'Accord du Lac Meech et ne veut surtout pas entendre parler d'entente secrète derrière des portes closes entre les onze ministres. Il veut une conférence des premiers ministres sur la crise constitutionnelle, mais ne veut pas être contraint de passer Meech à n'importe quel prix.

Éditorial

Il est évident que Wells ne lâchera pas le morceau, même s'il doit en porter le fardeau. Il ne faut pas oublier que Wells a travaillé à Ottawa pour P.E. Trudeau et qu'il est dans la lignée des Chrétien, Carstairs et compagnie. Dant tout ce débat, Wells est le pion de Trudeau. C'est par lui que l'ombre de Trudeau flotte sur l'Accord du Lac Meech.

Quand on écoute attentivement le ministre québécois des Affaires intergouvernementales Gil Rémillard, on réalise que le Québec ne peut plus faire de compromis, étant donné que l'Accord du Lac Meech en est déjà un très important de la part du Québec. De plus, les cinq demandes du Québec sont, de toute évidence, un minimum acceptable.

Le Premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna a bien tenté de dénouer l'impasse, faisant preuve de bonne volonté, mais la balle est maintenant dans le camp du Manitoba et de Terre-Neuve qui doivent sortir le pays de cette crise en faisant pour une fois des concessions. Ce n'est pas toujours au même (le Québec) à faire des compromis. Dans les prochaines semaines, on verra si les Filmon, Carstairs, Doer et Wells ont à coeur l'unité du Canada et une volonté politique de doter le Canada d'une bonne Constitution, forte et équilibrée, permettant à ses onze partenaires de la Confédération et à ses citoyens de s'épanouir dans une atmosphère saine et sereine et de renforcer l'unité nationale qui en a pris pour son rhume depuis le rapatriement de la Constitution.

Et que fera le nouveau chef libéral fédéral de tout cela au soir du 23 juin?

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

Chapeau à Madame Turcotte

Chapeau à Léonne Turcotte pour sa lettre sur la Commission scolaire et l'école Routhier de Falher qui a parue dans Le Franco du 13 avril. Enfin quelqu'un qui a eu le «culot» de renseigner notre population en nous décrivant l'autre côté de la médaille de cette situation devenue quasi ridicule, mais surtout triste.

Je trouve déplorable que notre association francophone, l'A.C.F.A. et notre journal francophone, le Franco se permettent des critiques et des commentaires à parti-pris au sujet de la Commission scolaire de Falher (parus en mars dernier). Le feu a déjà fait assez de ravage, pourquoi prenons-nous plaisir d'y ajouter de l'huile? Votre raison d'être est «d'unir» et non de diviser les membres de la grande famille.

Je trouve encore plus déplorable le fait qu'un certain nombre de francophones qui ont **bénéficié** de la formation, de la compétence et des services francophones offerts à l'école Routhier il y a plusieurs années (et par la suite offerts à leurs enfants), font balancer la pendule complètement à l'extrême comme le vent qui, tout à coup, change de direction. Voilà qu'aujourd'hui, Routhier ne vaut plus grand chose. Vous ne faites pas seulement «tourner la page», mais vous «détruisez la page» comme si elle n'avait jamais existé, et vous détruisez en même temps une réputation qui ne vous appartient pas. Aussi, vous niez combien de souvenirs, combien d'années de votre vie et de celle de vos enfants!

Je pense à certains professeurs dont j'ai eu le privilège d'avoir comme ancienne élève à l'école Routhier. Après ma famille, ce sont ces personnes qui ont semé en moi cette conviction et cet amour qu'est le français, et ce, dans un climat de respect, de fierté et de PAIX. Lorsque l'on retrouve aujourd'hui des amis et des familles divisées pour la supposée même cause, on a intérêt à se poser des questions. Pour certains d'entre vous qui pensez que de «gagner des droits» va de pair avec une attitude et des sentiments de mépris et de haine, il ne faudrait pas oublier que vos enfants sont victimes de ces sentiments. Quelles sortes de vibrations auront-ils vécues tout en gagnant leurs écoles? Prenez garde de ne pas récolter autant sinon plus de haine et de culpabilité que de droits. Si l'on sème de l'amour et du respect, c'est de l'amour et du respect que l'on récoltera. Si c'est dans cette direction que nous concentrons nos énergies, ce sera d'autant plus facile et agréable pour tous d'obtenir ce que nous désirons.

Nous n'aimons pas l'expression que nous entendons souvent «les francophones ne peuvent rien accomplir sans écraser l'autre», alors qu'attendons-nous pour relever ce défi - une fois pour toute!

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Marilyne Bertrand
Saint-Constant, Québec

Pensée de la semaine...

Ce n'est pas la force qui fait les grandes oeuvres, mais la persévérance.

(S. Johnson)

Félicitation à Mme Turcotte

Cher monsieur,

Par la présente, je désire féliciter Madame Léonne Turcotte pour sa lettre qui a parue dans l'édition du vendredi 13 avril dernier.

Je garde un excellent souvenir de mes anciens élèves de Saint-Isidore qui ont vraiment eu leur éducation en français à l'école consolidée de Falher. J'espère qu'eux aussi remettront à Falher ce qui appartient à Falher.

Sincèrement

M.Y.A. Lauzé
Falher, Alberta

L'homme intègre

Il y était une fois: une femme; un homme intègre. Une femme parce que génétiquement féminine; mais aussi un homme parce que virilement intègre.

Femme féministe si vous recherchez l'intégrité, vous serez assez masculine pour vous défendre.

Pour défendre le droit du foetus en votre sein.

Vous les francophones qui dites que ce n'est pas votre mandat, vous n'existerez même pas.

Catherine Ouellet
Tangent

La peine de mort, un châtiment inacceptable

Monsieur le Rédacteur en chef,

Le printemps dernier aux États-Unis, M. Ted Bungy fut mis à mort par électrocution pour les meurtres brutaux d'une vingtaine de filles. Il n'est pas le premier, mais c'est cette exécution qui m'a amenée à partager mes opinions avec vous.

La peine capitale est l'imposition légale de la mort qui a été utilisée comme punition pour une grande variété de crimes depuis des centaines d'années. La réforme de cette punition a commencé en 1750 mais la peine capitale n'est pas encore abolie partout dans le monde. Aujourd'hui, le seule crime punissable de mort en Amérique du Nord est le meurtre.

Je suis complètement contre la peine capitale. Je ne pense pas que nous ayons le droit d'enlever la vie d'un autre être humain. Même si ce droit est appliqué également, c'est encore un meurtre à mes yeux. Si nous tuons quelqu'un, même un criminel, on est des meurtriers.

Les deux raisons principales pour lesquelles je suis contre la peine capitale sont le châtiment et l'efficacité. Premièrement, pour le châtiment, il y a plusieurs facteurs: une de ces choses est qu'on n'est presque jamais certain qu'on arrête la personne coupable. Aussi, le criminel se fait tuer seulement une fois pour plusieurs infractions. De plus, parfois, le criminel pense que la mort est une façon facile de se libérer de ses problèmes alors je ne pense pas qu'on devrait tuer ces gens, mais seulement les emprisonner.

Deuxièmement, je ne peux pas approuver la peine capitale car on n'a jamais prouvé que le taux de meurtres diminuait quand la peine de mort était en vigueur. Alors, je pense qu'il serait aussi efficace d'emprisonner les criminels pour la vie.

En conclusion, j'aimerais dire que même quand la controverse sur la peine de mort sera réglée il va encore y avoir beaucoup de gens qui vont se plaindre. Je suis d'accord que les criminels méritent de souffrir pour leurs meurtres nombreux mais j'ai aussi la ferme croyance que nous n'avons pas le droit de tuer. Vraiment, est-ce que tuer le criminel aide à ses victimes, à leurs familles et amis? Ajouter un autre meurtre à ceux déjà commis ne rapportera rien. Arrêtons la chaîne de la violence, ne laissons pas la peine capitale devenir une loi au Canada.

Lise Tellier
Bonnyville, Alberta



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Retrouver l'atmosphère d'antan

Au nouveau vieux marché d'Edmonton

par JACQUES BEAUPRE

Tout le monde est invité à visiter le nouveau marché agricole d'Edmonton. Ce marché qui est maintenant ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 17h30 est opéré par Springboard, un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux démunis et aux défavorisés.

On peut trouver au nouveau marché, situé juste en face de Place Canada tous les produits frais de la ferme ainsi que de l'artisanat et des plantes.

L'histoire du Edmonton Farmers Market n'est pas récente, elle remonte à 1900. Ce n'est que depuis 1965 qu'il est situé dans ses locaux actuels. Il ouvrait alors 6 jours/semaine mais, à l'exception du samedi la plupart des kiosques étaient déserts.

Depuis le 4 décembre 1989, Springboard a réintroduit l'atmosphère traditionnelle des marchés agricoles. Springboard espère que cela permettra d'encourager les producteurs locaux tout en revitalisant le marché à l'année longue. Le plan est d'utiliser au maximum les installations déjà existantes. Depuis sa «réouverture» le marché a déjà attiré de nouveaux producteurs et il fera partie, espère Springboard du processus de revitalisation du centre-ville.

L'invitation est donc lancée de venir se retremper dans les vieux marchés d'autrefois où se mêlent les bonnes odeurs de pain frais, la couleur de l'artisanat, l'étalage de produits agricoles frais et la possibilité de rétablir un contact direct entre le producteur et le consommateur.

• Edmonton

La gestion scolaire... suite et fin

par JACQUE BEAUPRE

Un mois et demi après le jugement Mahé-Bugnet, l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) et la Fédération des parents francophones de l'Alberta (F.P.F.A.) entreprennent la phase deux des consultations sur la gestion scolaire.

Les deux organismes viennent de publier le rapport préliminaire de l'étude, sous la forme d'un document de discussion. On y retrouve les commentaires, les suggestions et les demandes des quelque 400 Franco-Albertains qui ont participé aux assemblées publiques de consultations qui se sont déroulées entre le 16 janvier et le 6 février 1990. Une quinzaine de groupes ainsi que 80 enseignants ont aussi contribué à cette étude.

En retournant devant la population, la F.P.F.A. et l'A.C.F.A. pourront réviser les conclusions de l'étude. Celle-ci servira de base pour aller devant le ministre de l'Éducation, Jim Dinning. Cette deuxième phase consistera en dix réunions publiques qui auront lieu entre le 30 avril et le 16 mai. Bien des choses ont toutefois changé depuis la phase un, puisque le jugement de la Cour suprême du 15 mars est venu renforcer la position des Franco-Albertains et elle oblige le gouvernement provincial à réviser la Loi scolaire, les règlements et les politiques.

Les parents et les enseignants, indique le rapport préliminaire, ont témoigné «d'un vif intérêt à l'égard des questions fondamentales entourant l'éducation française». L'éducation française est perçue comme un moyen indispensable pour réduire le taux d'assimilation.

LES CONCLUSIONS

Le document de travail présente quinze principes généraux qui devraient permettre d'élaborer la structure et le contenu de la gestion scolaire. L'éducation française, disent les personnes consultées, doit être accessible à tous les enfants éligibles selon l'article 23 de la Charte. Les écoles devront disposer des ressources financières et des programmes nécessaires pour répondre aux besoins de chacun, y compris ceux qui ont des difficultés d'apprentissage ou qui sont surdoués. Il faudra aussi «porter une attention toute particulière aux élèves qui n'ont pas encore acquis une connaissance de base de leur langue...», peut-on lire dans le rapport. Cela peut signifier la création de classes d'accueil, comme cela s'est fait à l'école Héritage. C'est l'élément dit réparateur de l'article 23 qui comme l'a écrit le juge en chef de la Cour suprême est destiné «à remédier, à l'échelle nationale, à l'érosion progressive des minorités...»

Le financement, indique le rapport devra être pour sa part équitable et équivalent à celui de la majorité, un autre droit réaffirmé par le jugement Mahé-Bugnet. Cela signifie que les écoles françaises devront avoir l'argent nécessaire pour offrir une éducation de qualité au moins égale à celle des autres écoles. Cela inclut aussi un certain «rattrapage» financier puisque les écoles françaises doivent souvent partir de rien.

Quant au contenu de l'éducation, les écoles homogènes françaises devront répondre aux besoins linguistiques et culturels des Franco-Albertains. L'école doit donc intégrer l'aspect culturel à tous les niveaux et pour cela, elle doit établir un lien étroit avec la communauté.

La situation est toutefois moins claire au niveau de la gestion. Les parents francophones ou leurs représentants doivent avoir le contrôle sur les dépenses, l'embauche du personnel et les programmes. Les Franco-Albertains ne s'entendent toutefois pas sur la façon d'exercer cette gestion. «Ils semblent cependant accorder leur préférence à un modèle axé sur une organisation régionale», conclut l'étude. Enfin, les écoles catholiques doivent rester mais il faut aussi faire place aux écoles françaises non-confessionnelles.

La deuxième phase de la consultation devrait être terminée à la fin de mai 1990.

La citoyenneté canadienne... une fierté nationale



Un spectacle de Formolo Dance Association a marqué l'ouverture, à Edmonton de la Semaine nationale de la citoyenneté. Elle s'est déroulée du 17 au 22 avril.

Lors de cette cérémonie, à Place Canada 17 citoyens se sont vus remettre une rose et un drapeau pour souligner que ce sont tous les Canadiens qui participent à l'édification de leur pays. Au nombre des invités on retrouvait M. et Mme Jacques Baril ainsi que les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, Lorette Breton et Madeleine Cloutier. Cette année, le Secrétariat d'État a voulu mettre l'accent sur le 25e anniversaire de l'adoption du drapeau canadien et sur l'Année internationale de l'alphabétisation.

• Alberta

Tu es jeune... viens voir le Québec!

Grâce à un octroi de la fondation C.R.B., la Commission nationale des parents francophones et la Fédération des parents francophones de l'Alberta (F.P.F.A.), sont heureuses d'annoncer qu'elles planifient pour l'été 1990, un projet - VIENS VOIR LE QUÉBEC - pour des jeunes francophones de 15 à 18 ans fréquentant les écoles françaises ou inscrits dans un programme français langue première.

Les jeunes de l'Alberta qui seront choisis iront passer trois semaines au Québec. Le temps sera consacré à des activités de groupes, telles que des excursions dans des lieux historiques, des tours de villes, des soirées de théâtre et de concerts, et des visites d'usines et de commerces où l'on travaille en français, etc. Le transport par avion et les frais de séjour seront défrayés par le projet.

Le but de ce projet est de permettre à des jeunes francophones vivant en milieu minoritaire de faire une expérience de vie en milieu majoritairement français et de voir notre histoire et notre culture canadienne-française active et bien portante au Québec. La fierté se développe plus par ce que l'on vit, que par ce que l'on se fait dire...

Les candidats et les candidates pour ce projet doivent avoir entre 15 et 18 ans, être inscrits dans le programme de français langue première en Alberta, avoir démontré des qualités de chef à l'école ou dans leur milieu de vie et avoir le désir de parfaire leur connaissance du français et de la vie française au Canada.

Au retour du voyage, on leur demandera de se faire les ambassadeurs de la culture française auprès de leurs ami(e)s, en participant à des panels, des rallyes, et par des présentations surtout orales, où ils et elles parleront de leurs expériences et de leurs impressions.

Les jeunes participant(e)s de l'Alberta se joindront à d'autres jeunes de toutes les provinces et territoires du Canada, sauf le Québec.

On encourage fortement le jeunes qui ont peu de parenté au Québec, ou qui n'ont jamais eu la chance d'aller dans cette province, de soumettre leur candidature pour participer à cette expérience unique dans un milieu de vie français.

On sollicite la coopération des parents et des enseignant(e)s pour la réussite de ce projet en leur demandant d'encourager les jeunes à participer au projet et de les aider à préparer leur demande.

Les demandes doivent être reçues avant le 18 mai à: Fédération des parents francophones de l'Alberta, Projet «Viens voir le Québec», 8925 - 82e Avenue, pièce 205, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2.

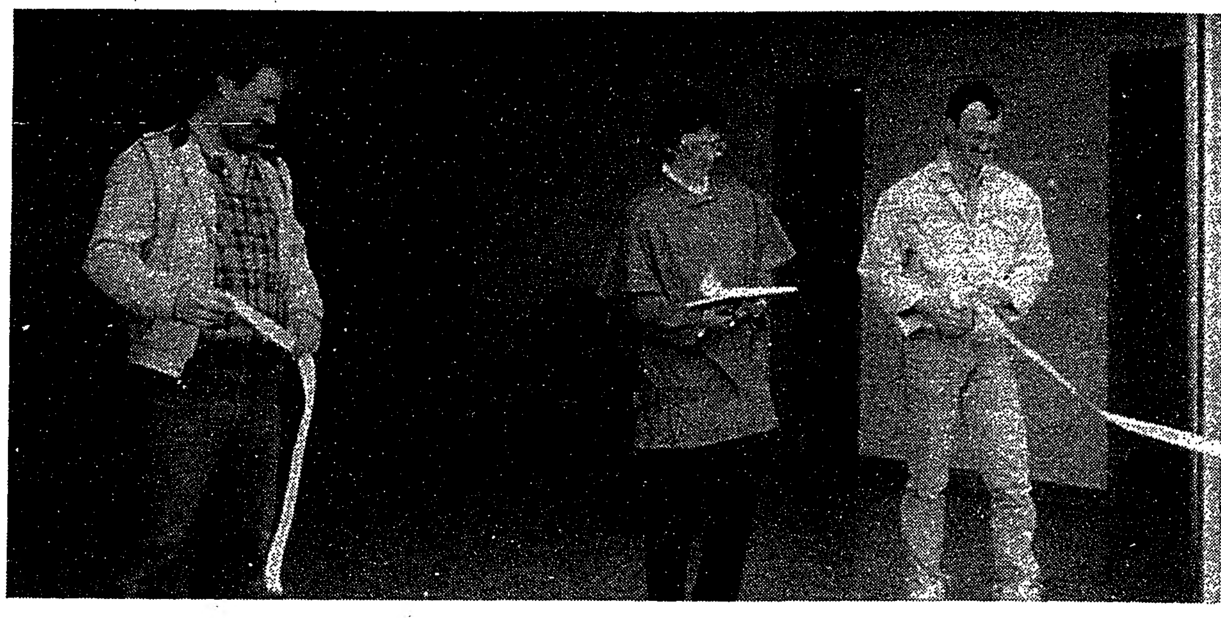
On peut aussi obtenir plus de détails en appelant le bureau de la Fédération des parents francophones de l'Alberta au 468-6934.

• Donnelly

Double inauguration d'édifices municipaux

par NOËLLA FILLION

Le 7 avril dernier avait lieu à Donnelly l'inauguration de deux nouveaux édifices municipaux, dans le cadre de la Semaine nationale des municipalités. La mairesse Madame Lucienne Boucher a procédé à la coupe traditionnelle du ruban devant le nouvel édifice-entrepôt en compagnie de deux employés municipaux Messieurs Ghyslain Carrier et Gordon Hausler. Cet édifice-entrepôt servira pour l'entretien du village. Puis Madame Boucher a inauguré la nouvelle caserne des pompiers volontaires située à l'extrême-nord de la rue Principale. Messieurs Bob Simpson et Charles Doyle, deux pompiers volontaires aidaient la mairesse dans cette agréable tâche.



La mairesse, Mme Lucienne Boucher en compagnie de messieurs Ghyslain Carrier et Gordon Hausler.
(Photo Noëlla Fillion)



Peu après, la mairesse inaugurait la nouvelle caserne en compagnie de deux pompiers volontaires: Bob Simpson et Charles Doyle.
(Photo Noëlla Fillion)





• Edmonton

F.J.A. en guerre contre l'assimilation

par SOPHIE SAVOIE

En août 1989, la Fédération des jeunes Canadiens français lançait le projet Vision d'Avenir. Ce projet s'intéresse au problème de l'assimilation et à ses solutions.

Pour ce faire cet organisme national a demandé à chacune des associations jeunesse francophones du pays d'élaborer un plan d'action visant à trouver des solutions au problème de l'assimilation. De différentes façons: forums, rencontres, etc., les associations jeunesse de chacune des provinces, discuteront d'assimilation. Chez-nous, Francophonie jeu-

(suite en page 8)

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

AVRIL/MAI

29	30	1	2	3	4	5
1986 DECES DU PERE ANDRE MERCURE OMI		1930 CONSECRATION DE MGR JOSEPH GUY, OMI A OTTAWA	1986 DECES DU P. GEORGES-MARIE LATOUR OMI	1958 BEATIFICATION DE MERE D'YOUVILLE FONDATRICE DES SOEURS GRISES	1979 INAUGURATION OFFICIELLE DE LA FACULTE SAINT-JEAN	1885 LES SOLDATS DU 65E BATAILLON ARRIVENT A EDMONTON

• Théâtre Popicos

La vie après le hockey...

Le Théâtre Popicos d'Edmonton est fier de s'associer à l'Association canadienne française de l'Alberta (A.C.F.A.) et au Bureau du Québec à Edmonton pour répondre à l'invitation de la Quinzaine internationale du théâtre à Québec. En effet cette dernière a mis à la programmation de son Édition 90 la pièce albertaine «La vie après le hockey» de Kenneth Brown dans une adaptation de Michel Garneau.

«Life after hockey» a été créée au «Fringe Festival» d'Edmonton en 1985. La création en français, dans l'adaptation de Michel Garneau, fut faite en décembre 1987 au Théâtre français d'Edmonton, alors sous la direction artistique de Pierre Bokor.

«La vie après le hockey» est devenue, au fil des ans, un symbole du théâtre albertain. Pour soutenir ce symbole, il fallait le grand talent d'un comédien comme André Roy, un vrai «rat de la patinoire» qui se réalise pleinement à chaque élan vers les buts pour notre plus grand plaisir en tant que spectateurs.

«La vie après le hockey», jouée à la Quinzaine les 19, 20 et 21 mai prochain, permettra aux spectateurs «fatigués des séries éliminatoires» de découvrir le côté pleinement humain de ce sport rude... en dehors bien sûr de sa vie de théâtre. Les décors sont de Witold Kurpinski et une nouvelle mise en scène de André Roy et Claude Binet.

«La vie après le hockey», un «one man show» d'une qualité exceptionnelle, une histoire inspirée de la vie des grands joueurs: Lafleur, Gretzky, des grands clubs: Canadiens, Oilers, l'histoire d'une passion pour le hockey: passion précoce et fin tardive. Après le «Petit prince» de St-Exupéry, le Théâtre Popicos est en visite au Québec pour la deuxième fois cette année avec «La vie après le hockey» pour la Quinzaine internationale de Québec, Édition 90.

André Roy en route pour aller marquer à la Quinzaine du théâtre de Québec.



Conseil Scolaire Saint-Isidore #5054



École Héritage

C.P. 30, Jean-Côté, Alberta T0H 2E0

(ÉCOLE FRANÇAISE RÉGIONALE DE RIVIÈRE-LA-PAIX)

L'école Héritage à Jean-Côté accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-1991.

L'école Héritage accueillera les élèves de la maternelle à la 11e année selon les critères d'admissibilité établis à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés (1982).

La Commission scolaire s'est engagée à offrir un programme scolaire francophone de la maternelle à la 12e année au fur et à mesure que se développera l'école.

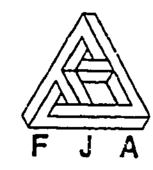
CRITÈRES D'ADMISSION À L'ÉCOLE HÉRITAGE

1) L'enfant de citoyens (parents) canadiens dont la première langue apprise et encore comprise est le français;
2) L'enfant de citoyens (parents) canadiens qui ont reçu leur instruction au niveau primaire en français, langue première;
3) L'enfant de citoyens (parents) canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction au niveau primaire ou secondaire en français, langue première.

Pour obtenir un formaulaire de demande d'admission ou pour tout autre information, **contacter:**

École Héritage au 323-4370
ou le
Conseil scolaire de Saint-Isidore
au 624-8855-4640







LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ALBERTAINE EN MARCHE VERS L'AN 2000

TOURNEE D'INFORMATION ET DE CONSULTATIONS

Cher(e) membre,

Les organismes francophones provinciaux de l'Alberta partent en tournée d'informations et de consultations auprès de la communauté franco-albertaine.

POURQUOI UNE TOURNEE?

- Parce que nous négocions une entente avec le gouvernement fédéral et que nous voulons connaître VOS PRIORITÉS.
- Pour discuter de notre avenir et travailler ensemble pour réaliser nos buts et nos rêves.
- Parce que la clé de la solidarité c'est une population bien informée.
- Parce que nous voulons envoyer un message clair à Ottawa. Les francophones de l'Alberta sont ici pour rester et sont déterminés à se donner des outils pour se développer.

CONSULTER LA LISTE CI-JOINTE POUR CONNAÎTRE LA DATE DE NOTRE VISITE CHEZ VOUS.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER M. LUCIEN LAROSE AU 466-1680 OU VOTRE RÉGIONALE

HORAIRE DE LA TOURNÉE EN MARCHE VERS L'AN 2000

Mois	Date	Heure	Endroit	Local
Mai	7	19 h 30	Grande Prairie	École Saint-Gérard Louise Duval 532-7418
	8	20 h 00	Saint-Albert	École Marguerite d'Youville
	9	19 h 00	Red Deer	G. H. Dowe Community Centre Local 706 Mme Nicole Pelletier 342-4018
	15	19 h 30	Banff	YWCA Mme Guylaine Fortin 762-4511



AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS



RENCONTRES IMPORTANTES SUR LA GESTION DES ÉCOLES FRANCO-ALBERTAINES

L'Association canadienne-française de l'Alberta et la **Fédération des parents francophones de l'Alberta** tiendront une seconde série de rencontres publiques sur la gestion des écoles franco-albertaines entre le 30 avril et le 16 mai 1990.

Ces rencontres auront lieu dans le but:

- de rendre publics les principes qui ont été élaborés suite aux consultations qui ont eu lieu en janvier et février et à la lumière du jugement rendu par la Cour suprême du Canada le 15 mars dernier dans la cause Mahé-Bugnet
- de discuter des diverses options législatives que le gouvernement pourrait adopter pour satisfaire aux obligations que lui impose la Cour suprême du Canada pour permettre aux parents et aux autres membres de la communauté franco-albertaine qui appuient la mise en oeuvre des droits conférés par l'article 23 de la Charte des droits et libertés de participer à la gestion de leurs écoles.

Tous ceux et celles qui s'intéressent à cette question sont invités à prendre part à ces rencontres publiques et à exprimer leurs opinions.

Suite au jugement Bugnet le gouvernement de l'Alberta s'apprête à faire des changements à la loi scolaire. Il a l'obligation d'écouter attentivement ce que vous avez à dire avant de le faire. Votre présence est donc d'une très grande importance.

Pour de plus amples renseignements:

- **la Fédération des parents francophones de l'Alberta,** 205, 8925 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2, tél.: 469-6934
- **le Bureau de l'éducation, Association canadienne-française de l'Alberta,** pièce 200, 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2, tél.: 466-1680
- **ou votre comité de parents ou association régionale.**

LIEUX ET DATES DES RENCONTRES

ENDROIT	DATE	LOCAL
Edmonton	le mardi 8 mai	École Notre-Dame
	le mercredi 9 mai	École Maurice-Lavallée
Fort McMurray	le jeudi 10 mai	A.C.F.A.
Lethbridge	le samedi 12 mai	Centre culturel

Toutes les rencontres se déroulent à 19h30 sauf celle de Lethbridge 9h00

Arts et spectacles

• Edmonton

Le groupe Roy/Lerner gagne la demi-finale

par ANDRE FRADETTE

Le groupe Roy/Lerner du Manitoba a remporté la demi-finale du Concours de Jazz Alcan, région Ouest (Alberta, Saskatchewan et Territoires du Nord-Ouest), qui s'est déroulée au Yardbird Suite, à Edmonton. Deux autres groupes prenaient part au concours: Aurora d'Edmonton et Countdown de Calgary.

Les membres du groupe sont Larry Roy, guitare; Marilyn Lerner, piano; Gilles Fournier, basse; et Rob Siwik, batterie. Ceux qui ont vu le spectacle de Gérald Laroche, en novembre dernier, se souviennent peut-être de son guitariste-accompagnateur qui était nul autre que Larry Roy. Celui-ci a joué comme un guitariste de jazz au concert de samedi soir. Il peut faire preuve de virtuosité et entraîner les spectateurs dans un monde de jazz traditionnel teinté de blues. Le style classique de Marilyn Lerner n'en comporte pas moins des accents précis, caractéristiques du piano jazz. Ce quatuor est quasi francophone puisque Larry Roy et Gilles Fournier le sont et la pianiste, originaire de Montréal, parle français.

Grâce à cettre victoire, cet ensemble se retrouvera à Montréal au Festival International de Jazz en juillet pour participer à la grande finale du Concours de Jazz Alcan avec les quatre finalistes des autres régions. Larry Roy est très fier de cette victoire. Toutefois, il avoue qu'il y a beaucoup de pain sur la planche, beaucoup de travail individuel et de groupe à faire en vue de la grande finale en juillet où la compétition entre les groupes sera féroce. Et il parle en connaissance de cause, lui qui a été finaliste du Concours en 1987. Belle victoire que celle de samedi d'autant plus qu'elle a été couronnée d'une improvisation sur la pièce «Two friends» avec Big Miller, un vétéran, une incarnation du jazz qui en connaît tous les secrets. Les concerts de ce concours de l'Ouest cadraient si bien avec le Yardbird Suite, devenu avec le temps la Mecque du jazz au Canada, d'après ce que disent certains amateurs et musiciens de jazz.

Cette demi-finale avait lieu les 26, 27 et 28 avril, en même temps que celles du Pacifique, à Vancouver; du Centre, à Toronto; de l'Est, à Montréal; et de l'Atlantique, à Halifax. Il y avait trois demi-finalistes par région.

Tremplin à une nouvelle carrière pour les jeunes musiciens qui travaillent dans l'ombre, le Concours de Jazz Alcan est rendu possible grâce à Alcan, la société du Concours de Jazz de Montréal et Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation qui assure la diffusion des concerts.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Maxime Le Forestier «Maxime Le Forestier» Polygram/Polydor 837 354.

Maxime Le Forestier a vu le jour le 10 février 1949 au sein d'une famille de mélomanes. Armé seulement d'une guitare sèche, il a débuté sur la scène parisienne en 1968 en interprétant les chansons de Georges Brassens. Le Forestier nous revient aujourd'hui après deux années d'absence avec un album superbe où il a rassemblé pour nous les différentes tendances et influences qu'il a vécu à travers ses rencontres et ses voyages. Ce tout nouvel album comprend un hymne à la liberté et aux droits de l'homme. Les chants zoulous de «Né quelque part» (2e 45 tours au Canada), le rythme mauricien de «Ambalaba» (secondé par un vidéo-clip), et le sublime duo «Si je te perds» avec Geneviève Paris nous permettent de découvrir ce microsillon qui a déjà eu un succès retentissant en France (disque d'or). Un très bon achat.

Hagood Hardy «All My Best» (Volume 2) Duke Street Records 31063.

Le célèbre compositeur, arrangeur, vibraphoniste, pianiste et percussionniste Hagood Hardy est né en 1937 d'un père canadien et d'une mère américaine. Il vint au Canada alors qu'il était enfant, et fut élévé à Oakville en Ontario. Hardy su attirer l'attention du grand public pour la première fois en 1972 avec «The Homecoming» (une rengaine publicitaire qu'il avait composée pour le thé Salada). Cet album-ramassis (son deuxième) regroupe les plus belles chansons tirées des albums: «Night Magic», et «Chasing A Dream» («You And The Moonlignt», «My Song», «A Sometime Lover», «The Dream», «Rainy Afternoon», «Look At Us», etc). Romantiquement vôtre de Hagood Hardy.

Claude Bolling & Emanuel Ax «Sonates For Two Pianists» CBS FMT-45646.

Claude Bolling (pianiste-compositeur français) et Emanuel Ax (pianiste canadien) sont deux vieux renards de la musique classique/jazz. «Sonatas For Two Pianists» qui comprend les deux premières sonates de Bolling (avec Pierre-Yves Sorin à la contrebasse et Vincent Cordelette à la batterie) est plus qu'un disque, c'est une palette de maître. Des mélodies bollingiennes taillées sur mesure. Il y a tout au long des plages une atmosphère étrange, un charme moderne et paradoxalement désuet qui enchantent. Dans l'inspiration et dans le jeu, c'est beau à en hurler.

F.J.A....

(suite de la page 6)

nesse de l'Alberta a décidé d'aborder ce projet énergiquement, se donnant pour mission de faire un travail d'étude pour chercher des solutions au problème de l'assimilation auprès de la communauté franco-albertaine. Pour réaliser ce projet et élaborer un plan d'action, Francophonie jeunesse de l'Alberta a mis sur pied une équipe de travail composée de Pierre Bergeron et Denis Desgagné. Cette équipe s'est donnée pour but de concerter la communauté franco-albertaine en jouant le rôle de facilitateur afin que celle-ci puisse identifier et exprimer elle-même des solutions au problème de l'assimilation. Leur plan d'action vise à impliquer les jeunes dans ce processus de recherche mais aussi tous les intervenants adultes francophones: parents, travailleurs, politiciens, etc. C'est sous forme de sondage que l'on tentera de rejoindre le plus de francophones possible dans la province.

Ne soyez donc pas surpris d'entendre parler de ce projet ou d'être choisis pour répondre à un questionnaire. Ce projet permettra de recueillir des informations importantes, de faire des prises de conscience qui auront des répercussions et des suites sur le plan national.

En tant que Franco-Albertains, l'assimilation ça nous concerne tous!

Agriculture

• Ottawa

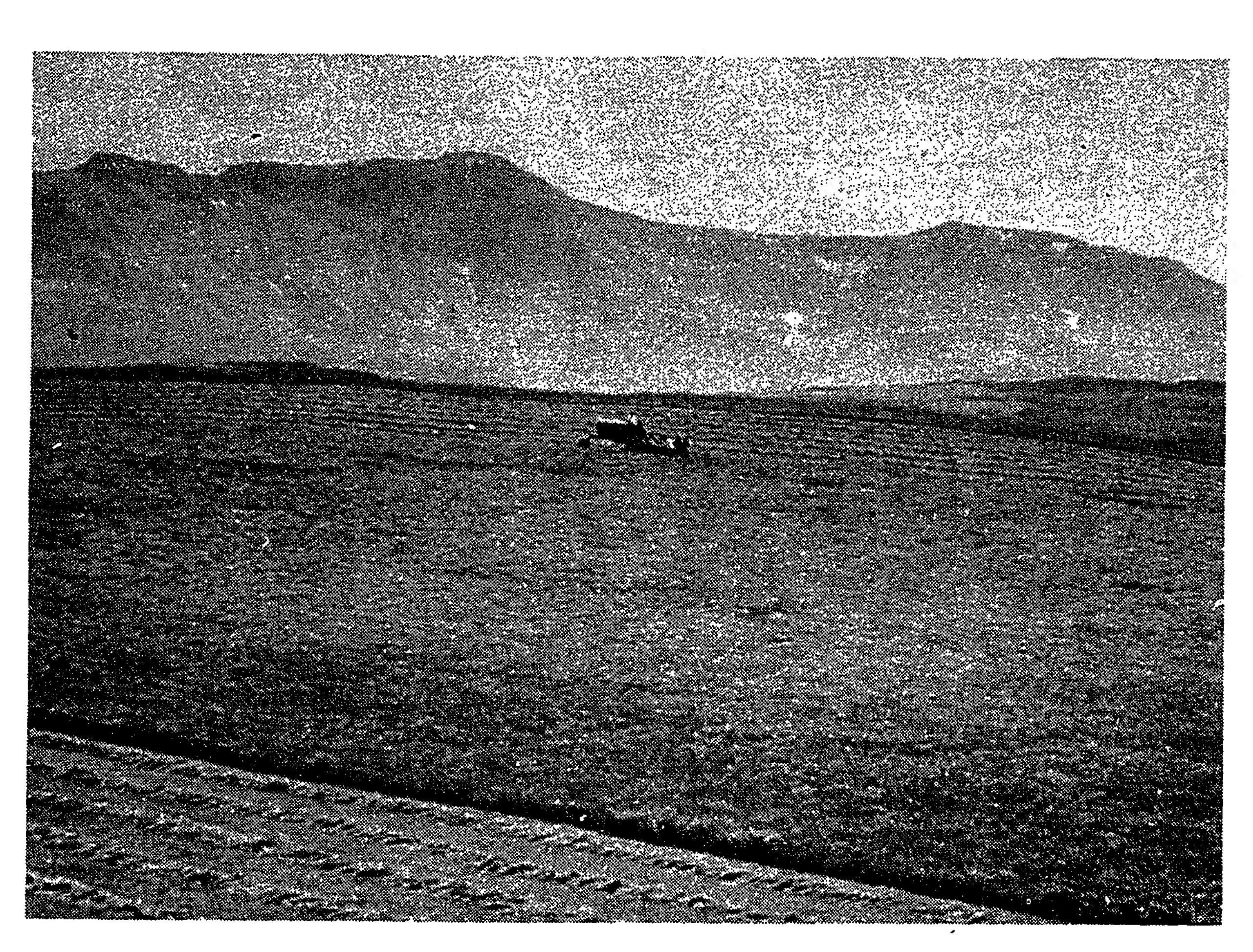
Les agriculteurs ne profitent pas de la hausse de prix des aliments

A.P.F. - Les agriculteurs canadiens ne veulent plus servir de bouc émissaire pour la hausse des prix des produits transformés au pays.

La Fédération canadienne de l'agriculture a publié un document qui expose «le point de vue de l'agriculteur», et qui explique que le coût de la matière première n'est pas l'unique cause de la hausse du coût de la transformation des aliments. Intitulé «vers une meilleure compréhension», le document est une réponse à ceux qui ne cessent de dire que les producteurs doivent accepter des prix moindres pour leurs produits, sous peine de voir les industries de transformation quitter le pays.

La Fédération ne manque pas d'exemples pour étayer son point de vue. Le blé, par exemple, ne représente que 6 pour 100 de la valeur d'une miche de pain. Ce sont les autres ingrédients, la main d'oeuvre, l'énergie, l'emballage et le transport qui sont responsables, dit la Fédération, de 94 pour 100 du coût de ce produit de base. La bouchée du cultivateur dans un pain ne représente que 7.2 cents.

Alors que les fabricants de pizza congelée prétendent qu'ils ne peuvent faire face à la concurrence à cause du prix du lait trop élevé pour faire le mozzarella, la Fédération soutient de son côté que le prix de la pizza ne diminuerait que de 12.8 pour 100 et ce, même si le lait cru leur était offert gratuitement.



En ce qui concerne les poulets et les dindons, les producteurs ne touchent que 12 cents sur chaque dollar dépensé par le consommateur, alors que 46 cents de chaque dollar vont dans la poche des détaillants.

Pour ce qui est du coût élevé des légumes de transformation, la Fédération canadienne de l'agriculture met en cause la désuétude des usines de transformation canadiennes par rapport aux usines américaines, de même que les frais d'emballage et les taxes, qui sont plus élevés au Canada que chez nos voisins du sud.

À toutes ces causes s'ajoutent, selon la Fédération, la politique du gouvernement relativement aux taux d'intérêt. «Non seulement les taux d'intérêt ont-ils créé un fardeau, mais les taux d'intérêt du Canada ont toujours été plus élevés que ceux des États-Unis au cours des récentes années» écrit la Fédération dans son document.

L'un ayant besoin de l'autre pour survivre, les agriculteurs canadiens souhaitent faire front commun avec le secteur de la transformation pour permettre l'écoulement de leurs produits sur le marché.

«Nous ne nions pas que la matière première constitue un coût pour les secteurs de la fabrication et de la transformation des aliments; ce que nous soutenons, cependant, c'est que la matière première n'est pas le seul facteur qui joue dans la compétitivité de ces secteurs».

Carrières et professions

GRANDES RETROUVAILLES DES LEVASSEUR

C'est à l'Université Laval dans la romantique ville de Québec, que la grande famille des LEVASSEUR se réunira cet été.

L'histoire nous dit que les LEVASSEUR qui habitent l'Amérique aujourd'hui sont surtout les descendants de deux ancêtres qui arrivèrent au Canada au 17e siècle. L'ancêtre de la première souche, Pierre Levasseur, arriva à Québec vers 1651, tandis que Laurent Levasseur, l'ancêtre de la deuxième souche, arriva vers 1663.

Dans cet esprit de retour aux sources et pour honorer la mémoire de nos ancêtres Pierre et Laurent, l'Association des LEVASSEUR d'Amérique Inc. (fondée en 1988), invite tous les LEVASSEUR du Canada et des États-Unis à participer à ce grand ralliement qui aura lieu **les 21 et 22 juillet 1990.**

La messe sera concélébrée par un groupe de prêtres LEVASSEUR. Le conférencier invité est Monsieur Pierre-Louis Lapointe, archiviste et historien bien connu.

Pour plus d'information, contactez M. Vincent Levasseur au (613) 824-1996 ou écrivez à «Association des LEVASSEUR d'Amérique Inc.» C.P. 6700, Sillery, (Québec) G1T 2W2.

• Ottawa

Le Canada proteste contre l'enquête américaine sur le blé dur

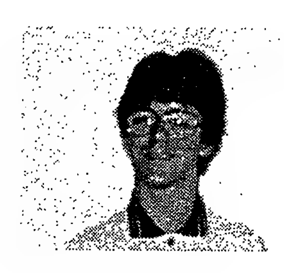
par JACQUES BEAUPRÉ

Le Canada a protesté par voie diplomatique contre l'ouverture d'une enquête sur les exportations de blé dur canadien aux États-Unis. Cette enquête a été demandée par des producteurs américains qui disent que les Canadiens profitent de subventions inéquitables ce qui fait baisser les prix du marché aux États-Unis. Ils affirment aussi que l'Accord sur le libre-échange place les producteurs améri-

(suite en page 14)

Carrières et professions

La chronique historique



par **Normand Robidoux** Recherchiste historique à Calgary

Le projet de recherche est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

Louis Beaupré et district Beaupré

Louis Beaupré est parmi les premières personnes francophones à venir s'installer dans les Big Hill à l'Ouest de Calgary. Louis Beaupré naquit en 1825 au Québec. Il arriva à Saint-Albert, en banlieue d'Edmonton, en 1865, en provenance du Montana. Il se maria cette année-là à Euphrasine l'Hirondelle, née en 1851 à Saint-Albert. Ils ont demeuré sur une ferme de Saint-Albert jusqu'en 1879. Ils eurent deux (2) enfants. Augustin est né à Saint-Albert le 1er mai 1869 et Marguerite née le 4 mai 1882 à Calgary.

Après le Homesteads Act en 1872, Louis Beaupré acheta pour la modique somme de 1 $ du gouvernement du Canada un Homestead situé dans les Big Hill sur la section NW 1/4 28-26-5-5. Pour commencer, Louis Beaupré et sa femme durent se contenter comme maison d'une petite cabane de 14 pieds par 16 pieds.

Louis Beaupré défricha son homestead et vendit les billots de bois au «Cochrane Ranching Company» en 1883. Il aida ce ranch au moment du «branding time» en 1883.

Louis Beaupré était connu dans toute la région des Big Hill. Le missionnaire McDougall a eu l'occasion de commercer avec lui au «Morley Trading Post». À diverses reprises certaines personnes comme Frank White tentèrent d'acheter la terre de Louis Beaupré mais celui-ci demandait très cher pour vendre sa ferme et ses accessoires (1 000 $) et il voulait 35 $ par tête d'animaux. Les animaux de Louis Beaupré portaient parfois la marque du Fleur de Lys pour les distinguer de ceux des autres ranchers. En juin 1899, Georges Creighton s'appropria la terre de Louis Beaupré et il en fit le quartier général de la «Bar C. Ranch».

En 1883, Louis Beaupré s'associa avec d'autres personnes dans l'exploitation d'une mine à Silver City.

Le district «Beaupré» est demeuré longtemps après sa mort afin de garder en mémoire ce grand pionnier de la région de Big Hill. Le Beaupré Creek prend sa source dans la Vallée Stimson et passe dans la partie sud-est de la section de l'école 29-26-5-5. Elle se jette par la suite dans la Bow River. Le district sud Beaupré est entouré par Irwin Hill au Nord-Ouest. Hardy Hill au sud et par Wildcat à l'est.

Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.

Nos jeunes étoiles du hockey



LES VOYAGEURS ATOMES «C»

Nom: **Christian Denis**
Âge: **12 ans**
Équipe de hockey préférée: **Les Canadiens**
Joueurs préférés: **Patrick Roy et Mike Vernon**
Position préférée: **gardien de but**
Sports et activités préférés: **Football et soccer**

Christian patine et joue au hockey depuis l'âge de 6 ans. Il aime beaucoup les sports et rêve de devenir architecte.



LES VOYAGEURS ATOMES «C»

Nom: **Pierre Asselin**
Âge: **11 ans**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueurs de hockey préférés: **Craig Simpson et Jari Kurri**
Position préférée: **Ailier gauche**
Sports et activités préférés: **Hockey, soccer et baseball**

Pierre patine et joue au hockey depuis l'âge de 4 ans.

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le Club des cinéphiles présentera pour les jeunes et les adultes, au petit théâtre de l'école régionale, le vendredi soir de 19h à 20h45 (entrée gratuite) les films suivants: le 4 mai: Le trésor de la Nouvelle France et le 18 mai: L'invention diabolique.

18/5

Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

BADMINTON francophone tous les mardis de 19h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée, gratuit. Bienvenue à tous! Info: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participier plus activement à la communauté francophone?

Réunion des responsables de la ligue de balle-molle française d'Edmonton le mardi 8 mai 1990 au centre 82, 8925 - 82e Avenue. Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire à la ligue, veuillez communiquer avec André au 469-7139 ou Edmond au 466-7893.

11/5

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267.

CALGARY

Madame Robie Robichaud, agente de ressourcement à la commission de la fonction publique du Canada, fera une présentation générale au sujet du recrutement de personnes bilingues intéressées à travailler dans la fonction publique. L'atelier est donné gratuitement à chaque mois au Centre de l'éducation permanente à Calgary. Pour plus d'informations veuillez communiquer avec Sol à 297-4023.

25/5

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC - Avis d'audience publique 1990-6. Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 13 juin 1990, au Holiday Inn, 150 est, rue Kind, Hamilton (Ontario) L8N 1B2, afin d'étudier les demandes énumérées ci-après: 7. TORONTO (Ont)/MONTRÉAL (Qué). Demandes (900529900, 900530700) présentées par **THE NATIONAL BROADCAST READING SERVICE INC.** et **LA MAGNÉTOTHÈQUE,** a/s McCarthy Tétrault en vue d'obtenir des licences afin d'exploiter un réseau national de programmation audio en anglais et en français, afin d'offrir par satellite aux titulaires de licence de télédistribution et aux stations MF, pour fins de distribution sur leurs canaux d'EMCS, des émissions susceptibles d'intéresser les aveugles, les mal-voyants et les personnes qui ne peuvent lire en raison de contraintes physiques. N.B.: Il sera possible de soumettre une intervention en utilisant un moyen autre que par écrit. Examen des demandes: The National Broadcast Reading Service Inc., La Magnétothèque, a/s McCarthy Tétrault, Pièce 4700, Tour de la Banque Toronto-Dominion, Centre Toronto-Dominion, Toronto, M5K 1E6; «Le Windsor», 1170, rue Peel, Montréal; 275, rue Sparks, Ottawa (Ont.); Pièce 1600, 530 sud-ouest, 8e Avenue, Calgary (Alta); Suite 1300, 999, rue West Hastings, Vancouver (C.-B.); McKelvey MacAulay Machum, Pièce 1000, 44, Chipman Hill, St. John. BESOINS SPÉCIAUX: LES INTERVENANTS QUI DÉSIRENT PRÉSENTER LEURS COMMENTAIRES EN FRANÇAIS DE MÊME QUE CEUX QUI REQUIÈRENT DES SERVICES D'INTERPRÉTATION GESTUELLE VOUDRONT BIEN EN AVISER LE CONSEIL AU MOINS VINGT (20) JOURS AVANT LE DÉBUT DE L'AUDIENCE AFIN DE LUI PERMETTRE DE PRENDRE LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES. La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Partage, Pièce 201, Hull (Qué.); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C. Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4. Suite 1500, 800, rue Burrard, Case postale 1580, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7. Pièce 428, 4e étage, Barrington Tower, Scotia Square, Halifax (N.-É.) B3J 2A8. Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Man.) R3B 2B3. Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **24 mai 1990.** Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou (819) 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou aux bureaux régionaux de Montréal (514) 283-6607, Vancouver (604) 666-2111, Halifax (902) 426-7997, Winnipeg (204) 983-6306.

Canada

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

EDMONTON

La Coop d'habitation «Le Quartier du Collège» a présentement à louer 1 unité de 2 ch. à coucher. Pour informations, contacter Louise au 468-1819.

1/6

Willow Bend Resort, Lac la Nonne, Alberta. Endroit tranquille et idéal pour camping familial les fins de semaine ou pour la saison des vacances. Service de douches. Tél.: 967-5529 ou 458-5011.

1/6

Maison à louer - Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Situé à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966.

18/5

CALGARY

Femme de ménage demandée. Maison à rez-de-chaussée et étage, deux adultes, secteur nord-ouest, près autobus et LRT. 4 heures/semaine. Téléphoner après 17h: 286-5850.

18/5

Approvisionnements et Services Canada | Supply and Services Canada

Matériel du gouvernement

VENTE PUBLIQUE (offres cachetées)

Équipement technique	Équipement de bureau
- Prisme Alidade	- Bureaux
- Microscope	- Filières
- Spectomètre	- Tables
- Enregistreuse géophy	- 2 tables à dessin/unités de bureau (comprenant machines à dessin)
- Unité de résistivité	

Dates d'inspection et de vente:

Le mardi 8 mai 1990 10 h 00 à 18 h 00
Le mercredi 9 mai 1990 10 h 00 à 18 h 00

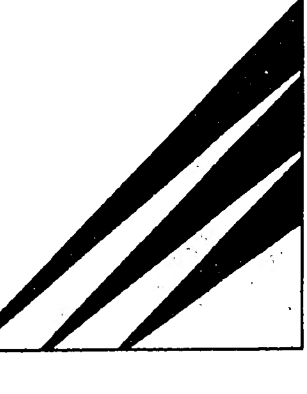
Les offres seront reçues sur les lieux jusqu'à 18 h 00 à la date de fermeture le mercredi 9 mai 1990

Les formulaires d'offres d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur les lieux. Seules les soumissions reçues sur place durant la période de vente seront acceptées. Les articles seront vendus en lots détaillés.

Lieu de la vente:

Affaires Indiennes et du Nord
Indian Minerals - Ouest
300 - 510 - 12e Avenue, S.O.
Calgary, Alberta

Canada



Enquête...

(suite de la page 12)

cains dans une position désavantageuse vu la concurrence qu'ils livrent aux importations canadiennes.

L'enquête a été demandée en vertu de l'article 332 de la U.S. Tariff Act de 1930. Cet article permet de faire une enquête mais ne permet pas de prendre des mesures de représailles.

Le Canada réfute néanmoins les critiques des Américains et entend s'opposer à toute restriction. «Nous nous attendons à ce que les États-Unis remplissent leurs obligations en vertu de l'Accord de libre-échange, dont le but est d'éliminer les entraves au commerce», a dit le ministre du Commerce extérieur, John Crosbie.

Les ventes canadiennes moyenne de blé dur aux États-Unis ont été d'environ 85 000 tonnes au cours des cinq dernières années, affirme Agriculture Canada. Elles ont atteint une valeur annuelle de 18 millions de dollars. «Les ventes de blé dur canadien ne représentent donc qu'une faible proportion des échanges de blé dur sur le marché américain» affirme le ministre d'État aux Céréales et aux Oléagineux, Charlie Mayer.

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 7 MAI 1990

CS	SD	TITRE	INTERPRETE
1	1	Prête-moi ton regard	Jim Corcoran
2	2	T'oublier	Marie Carmen
3	3	Salut salaud	Vilain Pingouin
4	4	Miss monde pleure	Les Innocents
5	5	Et même	Nicolas Peyrac
6	6	T'est ma danseuse	Marc Lavoine
7	7	Déranger	Joe Bocan
8	8	Sentiers secrets	Richard Seguin
9	9	Parfums du passé	Les B.B.
10	10	Le fantôme de l'opéra	Jean-Patrick Capdevielle

CS: cette semaine SD: semaine dernière

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.



Radio-Canada
CHFA/Alberta

• Ottawa

Simplification du contrôle des viandes rouges et de la volaille destinées au États-Unis

par JACQUES BEAUPRÉ

Le Canada et les États-Unis ont convenu d'harmoniser les normes d'inspection des viandes rouges et de la volaille pour une période d'essai d'un an.

Cette harmonisation devrait permettre de libéraliser le commerce canado-américain. Durant la période d'essai, les viandes rouges et la volaille inspectées dans le cadre des programmes gouvernementaux respectifs circuleront librement d'un pays à l'autre. Par ailleurs, le Canada et les États-Unis continueront d'approuver les étiquettes des produits importés, étiquettes qui refléteront les normes propres à chaque pays.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 6 au 12 mai 1990

SAMEDI

17h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
17h10 VIRAGES
18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h30 SAMEDI DE RIRE
21h30 LA BANDE DES SIX
22h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h50 LES NOUVELLES DU SPORT
23h05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23h20 TÉLÉ-SÉLECTION: Le grand frisson

DIMANCHE

17h00 SECOND REGARD
18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
18h05 DÉCOUVERTE
19h00 CHAMPIONNAT MONDIAL DE DANSE LATINE 1989
20h00 LES BEAUX DIMANCHES: Femmes en tête d'affiche
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 SCULLY RENCONTRE
23h00 LES NOUVELLES DU SPORT
23h15 CINÉ-CLUB: L'argent

LUNDI

17h00 CE SOIR
17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h00 L'HEURE DISNEY
21h00 POIVRE ET SEL
21h30 DÉCOUVERTE
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
22h35 CINÉMA: L'indic

MARDI

17h00 L'HEURE DISNEY
18h00 CE SOIR
18h30 SUR LE VIF
19h00 GÉNIES EN HERBE
19h30 SUPER SANS PLOMB
20h00 CINÉMA: Meurtre au champagne
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 CINÉMA: Le bossu

MERCREDI

17h00 CE SOIR
17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h00 L'HEURE DISNEY
21h00 BOUFFÉE DE SANTÉ
21h30 AUJOURD'HUI EN FRANCE
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
22h40 CINÉMA: Le messager

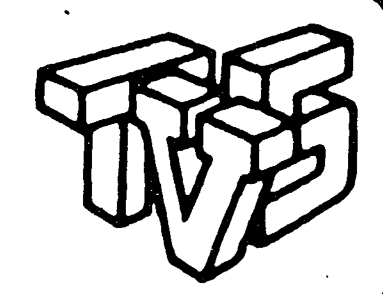
JEUDI

17h00 L'HEURE DISNEY
18h00 CE SOIR
18h30 AUJOURD'HUI EN FRANCE
19h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
19h30 LA COUR EN DIRECT
20h00 LES GRANDS-FILMS: Le mariage de madame Delafield
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 CINÉMA: Mille milliards de dollars

VENDREDI

17h00 CE SOIR
17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h00 ANNE... LA MAISON AUX PIGNONS VERTS
21h00 LASER
21h30 ROCK, POP ET RELAX
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
22h40 CINÉMA: Entre nous deux

La télévision internationale de langue française



Semaine du 6 au 12 mai 1990

SAMEDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 PARCOURS
18h30 SACRÉE SOIRÉE
20h00 LES BELLES VACANCES
21h30 MUSIQUE CLASSIQUE
21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h20 PARCOURS
23h20 SACRÉE SOIRÉE
24h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 LES ANIMAUX DU MONDE
18h00 APOSTROPHES
19h15 GROS MÉCHANT SHOW
20h15 ENVOYÉ SPÉCIAL
21h15 HOTEL
21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h15 LES ANIMAUX DU MONDE
22h45 APOSTROPHES
24h00 GROS MÉCHANT SHOW
01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 7 SUR 7
19h00 THALASSA
20h00 SANTÉ À LA UNE
21h00 SANS DÉTOUR
21h30 SCULLY RENCONTRE
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 L'INFO-5
23h00 7 SUR 7
24h00 THALASSA
01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 DU COTÉ DE CHEZ FRED
19h00 CHAMPS ÉLYSÉES
20h30 CIEL, MON MARDI!
22h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
23h00 L'INFO-5
23h30 DU COTÉ DE CHEZ FRED
24h30 CHAMPS ÉLYSÉES
01h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 BIZNESS NEWS
19h00 LÉGENDES INDIENNES
19h30 TÉLÉOBJECTIF
20h30 MONTAGNE
21h00 MILLE BRAVO
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 L'INFO-5 (2e édition)
23h00 BIZNESS NEWS
24h00 LÉGENDES INDIENNES
24h30 TÉLÉOBJECTIF
01h30 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

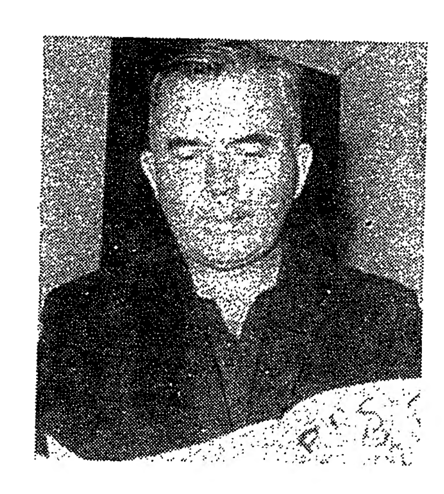
17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 EX LIBRIS
19h00 AVIS DE RECHERCHE
20h30 JUSTE POUR RIRE INTERNATIONALE
21h30 CARABINE FM
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 L'INFO-5 (2e édition)
23h00 EX LIBRIS
24h00 AVIS DE RECHERCHE
01h30 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 TELL QUEL
18h30 TÉLÉSCOPE
19h00 OBJECTIF SCIENCE
19h30 SANTÉ VISIONS
20h00 RENCONTRES AVEC...
21h00 MY TELE IS RICH
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 L'INFO-5 (2e édition)

Nécrologie

Le Père Victor Le Calvez, O.M.I.



Le 6 avril dernier, est décédé à Camrose le Père Victor Le Calvez, missionnaire Oblat de Marie-Immaculée, à l'âge de 77 ans.

Originaire de la Bretagne, en France, le Père Le Calvez a été ordonné prêtre en 1936 et est venu au Canada l'année suivante pour travailler dans la province oblate d'Alberta-Saskatchewan.

Il a passé toute sa vie missionnaire au service des autochtones, exerçant son ministère successivement à Delmas, au Lac Sainte-Anne, au Lac la Biche, à Saddle Lake, à Onion Lake, Legoff, Beaver Lake, etc.

Doué d'une brillante intelligence, il avait appris à maîtriser la langue anglaise d'abord, puis trois langues indiennes, notamment le cri, le chipewyan et l'assiniboine. Il a d'ailleurs écrit un important dictionnaire en langue cris. Pendant plusieurs années, il a aussi publié un journal dans cette même langue.

Frappé de la maladie d'Alzeimer, le Père Le Calvez avait dû se retirer à Placid Place (Edmonton) en 1986, et devait éventuellement déménager à Rosehaven Court, à Camrose où il est décédé.

De nombreux amis de ses anciennes missions ont assisté aux prières et aux funérailles qui ont eu lieu à Saint-Albert les 9 et 10 avril. Ses confrères oblats étaient également présents pour rendre un dernier hommage à ce frère d'armes dont la vie a été totalement consacrée au service des plus pauvres.

Le Père Victor Le Calvez a été inhumé au cimetière oblat de Saint-Albert.

PRIÈRE

PRIÈRE À ST-JUDE

Ô bon St-Jude apôtre et martyr, abondant en vertus, riche en miracle, parent de Jésus, fidèle intercesseur pour tous ceux qui invoquent votre patronage en temps de besoin, j'ai recours à vous et du plus profond de mon coeur je vous prie de venir à mon secours. Veuillez m'aider dans mon urgent besoin. En retour, je promets de vous mieux connaître et de vous faire invoquer davantage.

Merci pour l'impossible

Y.F.

PRIÈRE

PRIÈRE À ST-JUDE

Ô bon St-Jude apôtre et martyr, abondant en vertus, riche en miracle, parent de Jésus, fidèle intercesseur pour tous ceux qui invoquent votre patronage en temps de besoin, j'ai recours à vous et du plus profond de mon coeur je vous prie de venir à mon secours. Veuillez m'aider dans mon urgent besoin. En retour, je promets de vous mieux connaître et de vous faire invoquer davantage.

Merci pour l'impossible

E.L.

Professionnels

Cartes d'affaires

• Edmonton

L'A.C.F.A. déplore le geste du gouvernement de la Saskatchewan

par PIERRE BRAULT

L'Association canadienne-française de l'Alberta constate qu'une fois de plus, un gouvernement provincial préfère remettre à plus tard le respect des droits de sa minorité plutôt que de faire preuve de maturité politique et de respecter sa parole.

«Nous sommes en colère, déclarait dans un communiqué, la présidente de l'A.C.F.A. France Levasseur-Ouimet, tout comme nos confrères Fransaskois car nos deux communautés partagent les mêmes malheurs depuis fort longtemps».

Selon Madame Levasseur-Ouimet, le problème majeur qui contribue à augmenter les tensions linguistiques au pays «c'est que trop peu de politiciens et de politiciennes anglophones au niveau provincial sont prêts à défendre les droits de leur minorité de langue officielle. Le Canada anglais allonge une fois de plus la liste des promesses brisées».

On sait que M. Devine avait fait preuve de justice en présentant une interprétation généreuse du droit à la gestion des écoles françaises aux Fransaskois, et en posant des gestes concrets en vue de sa réalisation. Malheureusement, le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, M. Meikeljohn a fait marche arrière sur les droits légitimes et fondamentaux de la minorité francophone alors que tout le Canada se déchire et selon l'A.C.F.A., cela «constitue un désaveu de l'esprit même de l'Accord du Lac Meech».

Le gouvernement Devine aurait pu passer à l'histoire en reconnaissant généreusement les droits des francophones, mais l'A.C.F.A est d'avis que cette situation dramatique «n'aura finalement que contribué à alimenter le sentiment indépendantiste du Québec. L'A.C.F.A. rappelle à tous les politiciens anglophones du pays que s'ils cherchent quelles raisons motivent le Québec à parler d'indépendance, «ils n'ont qu'à se référer aux décisions de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1988», déclaration de la Loi-60 en Alberta et de la Loi-2 en Saskatchewan, «et de la Saskatchewan en 1990».

La page de l'A.C.F.A.

Calendrier des activités culturelles

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.

MAI 1990

EDMONTON - Le théâtre Princess présente «Histoire de femmes» aux dates et aux heures suivantes:
Le 1er mai à 21h
Le 2 mai à 21h30
Le 3 mai à 19h

EDMONTON - Le théâtre Princess présente «Trop belle pour toi» aux dates et aux heures suivantes:
Le 4 mai à 19h
Le 5 mai à 19h
Le 6 mai à 21h30
Le 7 mai à 19h
Le 8 mai à 21h30
Le 9 mai à 21h30
Le 10 mai à 19h

EDMONTON - Le théâtre Princess présente «La vie et rien d'autre» aux dates et aux heures suivantes:
Le 11 mai à 21h30
Le 12 mai à 21h30
Le 13 mai à 21h30
Le 14 mai à 18h45
Le 15 mai à 18h45
Le 16 mai à 21h30
Le 17 mai à 21h30

2 EDMONTON - Première des films «Entre l'effort et l'oubli et «Jours de Plaine» présentés au théâtre Citadel d'Edmonton.

4, 5, 11, 12 et 13 EDMONTON - Le Théâtre français d'Edmonton présente «Jacques ou la soumission» de Ionesco à 20h à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean. Pour réserver vos billets, appeler Hélène au 469-0829. Le 13 mai à 15h.

4 CALGARY - Rencontre-partage. Activités pour parents et enfants (0 à 5 ans) organisées par le Centre de l'éducation permanente. Pour plus d'informations composer le 282-7708 ou 297-4023.

4 BONNYVILLE - «4 à 7». Rencontre sociale au Centre culturel de la régionale. Bienvenue à tous!

4 SAINT-PAUL - Le Club des cinéphiles présentera pour les jeunes et les adultes, au petit théâtre de l'école régionale de 19h à 20h45 «Le trésor de la Nouvelle France». Pour plus d'informations: A.C.F.A. régionale au 645-4800.

6 BONNYVILLE - Concert annuel des Vol-au-Vent au centre Lyle Victor Albert à 14h. Gratuit. Pour plus d'informations: 826-5275.

6 EDMONTON - Spectacle de fin d'année des Chantamis au Musée provincial. Pour plus d'informations: Lise au 466-5839.

8 RIVIÈRE-LA-PAIX - Spectacle de Jacques Chauvin à l'école McGrath à 19h30. Pour plus d'informations: Myrna au 624-8008.

13 SAINT-ISIDORE - Déjeuner aux crêpes pour la Fête des mères au Centre culturel. Pour plus d'informations: Gilles au 624-8370.

13 BONNYVILLE - Première communion à l'église Saint-Louis à 10h30 suivi d'un brunch des Chevaliers. Pour plus d'informations: 826-5275.

13 SAINT-PAUL - Brunch de la Fête des mères organisé par les Chevaliers de Colomb au Centre culturel de 11 h à midi. Spectacle et surprises. Pour plus d'informations: 645-4800.

13 FALHER - Déjeuner aux crêpes pour la Fête des mères au sous-sol de l'église après la messe de 10h30.

13 FALHER - Spectacle «Avion sans frontières» à l'école Routhier à 14h pour la Fête des mères. Pour plus d'informations: Doris Doyle au 837-2656.

13 GIROUXVILLE - Déjeuner aux crêpes pour la Fête des mères au sous-sol de l'église après la messe de 10h30.

18 SAINT-PAUL - Le Club des cinéphiles présentera pour les jeunes et les adultes, au petit théâtre de l'école régionale de 19h à 20h45 «L'invention diabolique». Pour plus d'informations: A.C.F.A. régionale au 645-4800.

18 CALGARY - Rencontre-partage. Activités pour parents et enfants (0 à 5 ans) organisées par le Centre de l'éducation permanente. Pour plus d'informations, composer le 282-7708 ou 297-4023.

27 TANGENT - «La marche nature» au Parc de Tangent à 14h suivi d'un souper «barbecue». Pour plus d'informations: Annie au 359-2126.

27 EDMONTON - Les Chevaliers de Colomb organise un pèlerinage pour la première fois en français à l'église de Saint-Albert à 15h. Pour plus d'informations: Claude Lamontagne F.N. au 472-0079.

30 FALHER - Le Défi - Journée de participation. Il y aura certainement une activité à laquelle vous pourrez participer. Pour plus d'informations: Doris au 837-2247.

31 BONNYVILLE - Souper-causerie au Centre culturel avec Dr Cécile Lavoie à 18h30. Pour plus d'informations: 826-5275.

CHILDREN'S FESTIVAL DU 22 AU 30 MAI 1990 - SPECTACLES EN FRANÇAIS -

EDMONTON

Le théâtre de l'Oeil du Québec présente «Bonne Fête Willy» pour les enfants de 6 à 10 ans à la Library Theatre (au sous-sol de la librairie publique d'Edmonton 7 Winston Churchill Square) aux dates suivantes:
Le 22 mai à 10h et 12h
Le 23 mai à 13h30
Le 24 mai à 9h30 et à 11h30
Le 26 mai à 11h
Pour plus d'informations: Citadel Theatre Box Office au 425-1820.

Un concert de «Matt Maxwell» de l'Ontario pour les enfants de 6 ans et plus de Shoctor Theatre (2e étage du Citadel Theatre, 9828 - 101A Avenue) aux dates suivantes:
Le 28 mai à 9h30 et à 11h30
Le 29 mai à 9h30, 11h30 et à 13h30
Le 30 mai à 11h30 et à 14h.
Pour plus d'informations: Citadel Theatre Box Office au 425-1820.

Un concert de **Charlotte Diamond** de la Colombie-Britannique pour les enfants de 2 à 8 ans au Maclab Theatre (au sous-sol du Citadel Theatre à 9828 - 101A Avenue) aux dates suivantes:
Le 23 mai à 11h30
Le 25 mai à 11h30
Pour plus d'informations: Citadel Theatre Box Office au 425-1820.

Un concert de berceuses de **Carmen Champagne** du Manitoba pour les enfants de 2 à 6 ans au «Library Theatre (au sous-sol de Edmonton Library, 7 Winston Churchill Square, au centre-ville) aux dates suivantes:
Le 29 mai à 10h30 et à 13h
Le 30 mai à 10h30 et à 13h.
Pour plus d'informations: Citadel Theatre Box Office au 425-1820.

(cet espace a été retenu et payé par le Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.)